



Ville de Wissous

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Commune de Wissous

Le 27 janvier 2022

Le Budget Primitif 2022

Les particularités :

**Réalisation du budget 2022
en janvier, équilibré
sans prendre en compte les excédents de 2021.**

Budget de la ville (M14)

ÉQUILIBRE DU BUDGET

Le Budget Primitif 2022 s'élève à 17 M€

Il est composé :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	13 392 884	4 083 003
Réelles	12 678 551	4 073 239
Ordres	714 333	9 764
Recettes	13 392 884	4 083 003
Réelles	13 383 120	3 368 670
Ordres	9 764	714 333

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

► Les recettes se maintiennent en 2022 (-0,90%)
cela malgré la poursuite de la baisse de la DGF (-52K€)

Libellé	Budget au BP 2021	Budget 2022	Évolution 2021-2022
Produits des services	836 090	783 950	-6,24%
Impôts et taxes	11 888 202	11 281 600	-5,10%
Dotations et participations	510 100	1 093 000	114,27%
Atténuation de charges	74 000	74 000	0,00%
Autres produits de gestion courante	102 372	90 900	-11,21%
Total des recettes de gestion courante	13 410 764	13 323 450	-0,65%
Produits exceptionnels	93 500	59 670	-36,18%
Total des recettes Réelles de fonctionnement	13 504 264	13 383 120	-0,90%

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

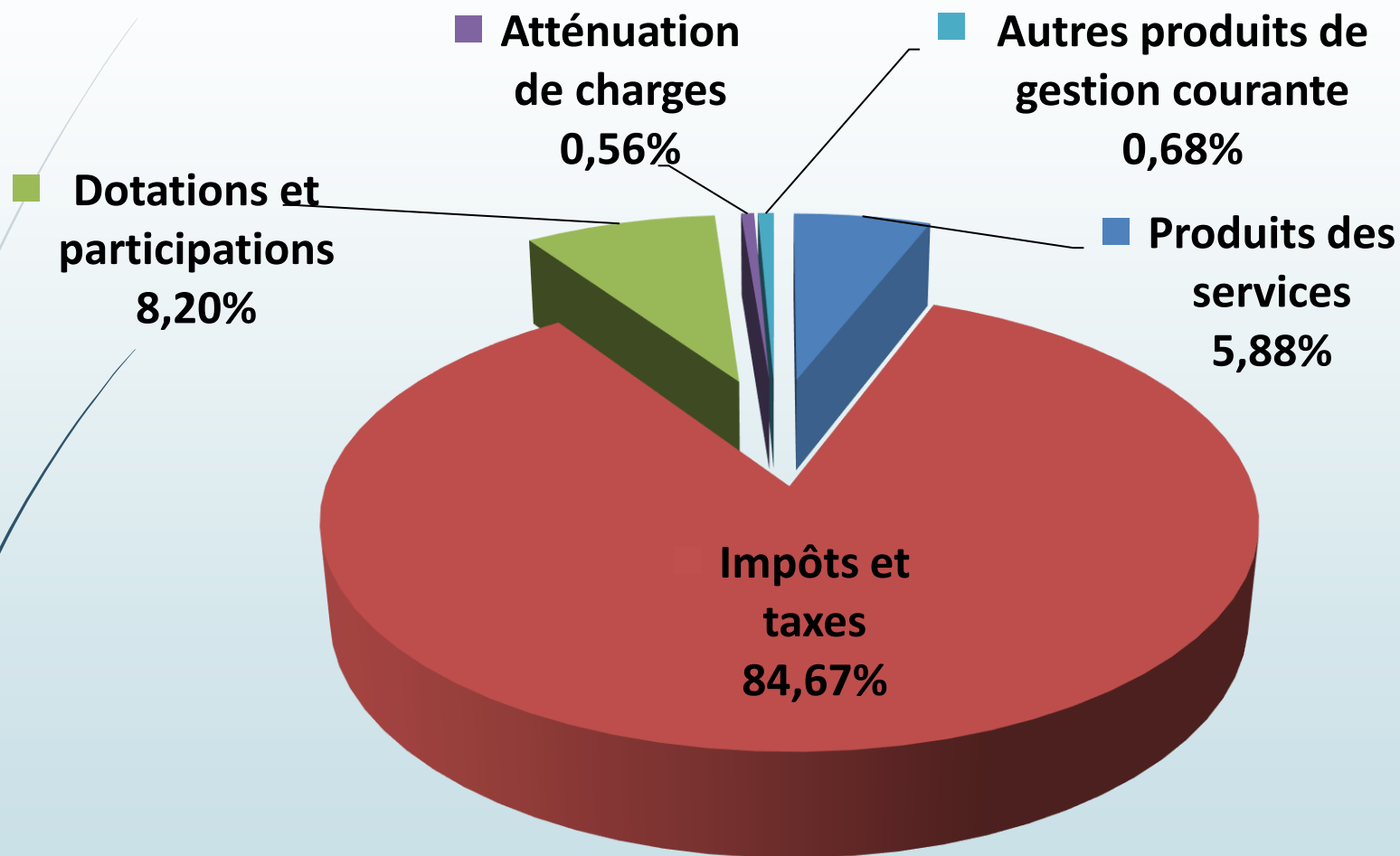
Impôts et taxes	Dont
11 281 600 €	- Contributions directes : 5 900 K€
	- Attribution de compensation : 4 305 K€
	- Dotation de solidarité communautaire : 366 K€
	- Taxe add. Droits de mutation : 500 K€
	- Taxe sur l'électricité et publicité : 210 K€
Dotations et participations	Dont
1 093 000 €	- Dotation forfaitaire (DGF) : 20 K€
	- Allocations compensatrices : 749 K€
	- FCTVA : 10 K€
	- Nuisances sonores/SMA : 9 K€
	- Subvention départementale et CAF : 305 K€

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	Dont
783 950 €	- Red. Services périscolaires et enseig. : 399 K€
	- Redevance à caractère de loisirs et social : 240K€
	- Redevance à caractère sportif : 33K€
	- Redevance à caractère culturel: 35 K€
	- Autres recettes : 76K€

Autres recettes	Dont
224 570€	- Revenus des immeubles : 91K€
	- Recettes exceptionnelles : 59 K€
	- Atténuation de charges : 74 K€

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement BP 2022

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

► Légère baisse (-1,45%) par rapport au Budget 2021 :

Libellé	Budget 2021	Budget 2022	Évolution 2020-2021
Charges à caractère général	4 579 242	4 545 754	-0,73%
Charges de personnel	7 000 000	6 900 000	-1,43%
Atténuation de produits	385 400	300 000	-22,16%
Autres charges de gestion courante	542 542	574 397	5,87%
Total des dépenses de gestion	12 507 184	12 320 151	-1,50%
Charges financières	327 022	323 200	-1,17%
Charges exceptionnelles	20 200	25 200	24,75%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	12 854 406	12 668 551	-1,45%

DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

➡ **Les charges à caractère général : 4 546 K€ (-0,73% par rapport au BP 2021)**

Elles comprennent notamment :

- la petite enfance (783 K€)
- le scolaire, les ACM, la restauration, la jeunesse et le sport (647 K€) ;
- les affaires générales (620 K€) ;
- les associations, la culture, le social et les animations (705 K€) ;
- Les services aux personnes âgées (94 K€) .
- L'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie (886 K€) ;
- Les fluides et l'éclairage public (670 K€) ;
- La sécurité (140 K€) ;

Dépenses de la section de fonctionnement

- ❑ **Les charges de personnel : 6 900 K€**
(- 1,43% par rapport au BP 2021)

Les charges de personnel représentent 54.47% des dépenses réelles de fonctionnement.

- ❑ **Les atténuations de produits (péréquation) :**
300 K€

- La contribution au FSRIF est estimée à **300 000 €**
- La contribution au FPIC est estimée à **0€**.

DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

► Autres charges de gestion courante : 574 K€

Elles comprennent principalement les subventions octroyées par la Ville :

→ Subventions au **CCAS** et aux Coopératives Scolaires : 112 K€

→ Les Subventions aux **Associations** Wissoussiennes (et NOA) : 296 K€ ;

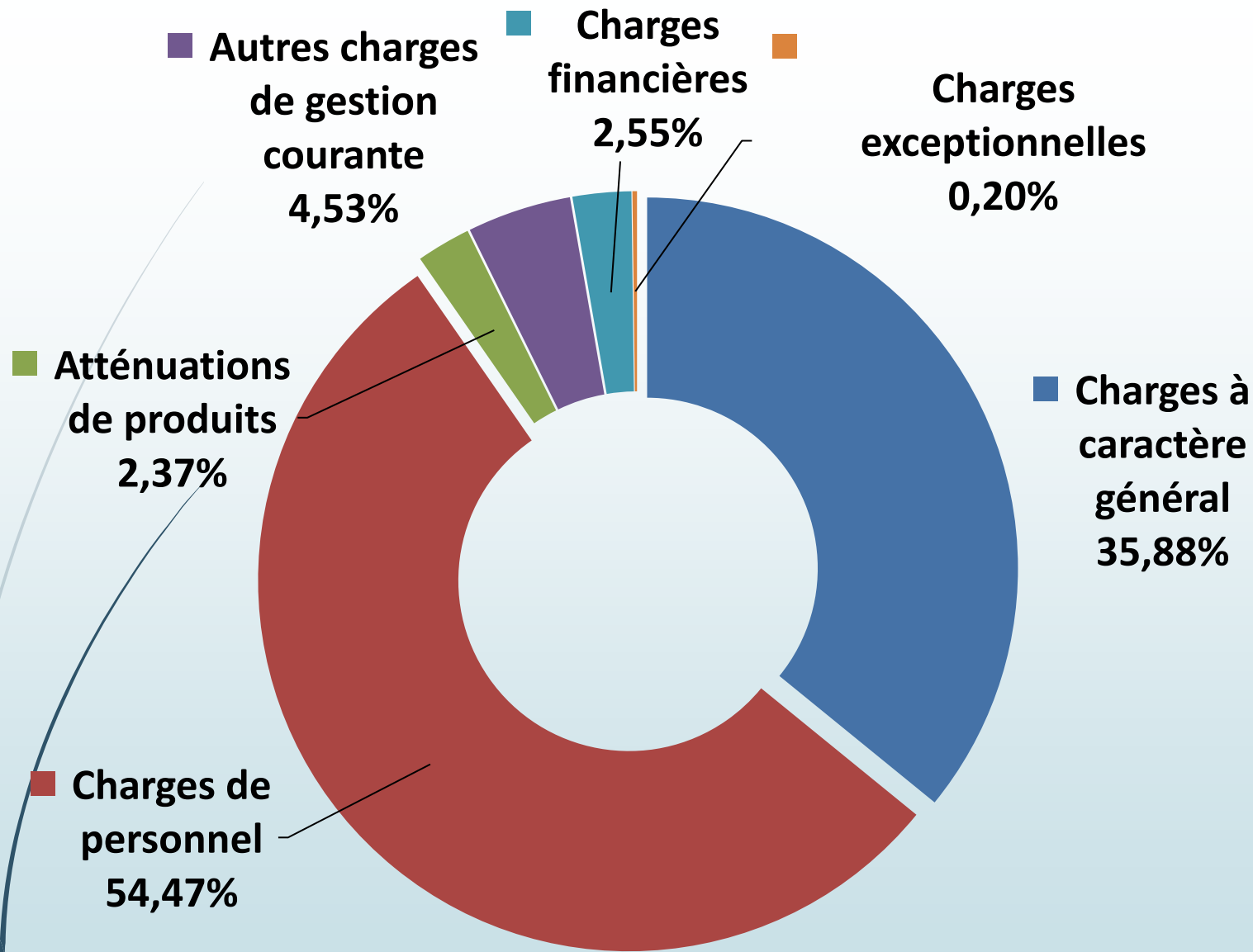
→ Indemnités aux élus : 117 K€

DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

□ Intérêts de la dette : 323 K€

- Les intérêts de la dette **baissent de 1,17 %** par rapport à 2021;
- Le taux moyen de la dette s'élève à **2,87%** au 31/12/2021;

Au 1er janvier 2022, l'encours de la dette s'élève à **11 693 303€**;



Dépenses de fonctionnement 2022...

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

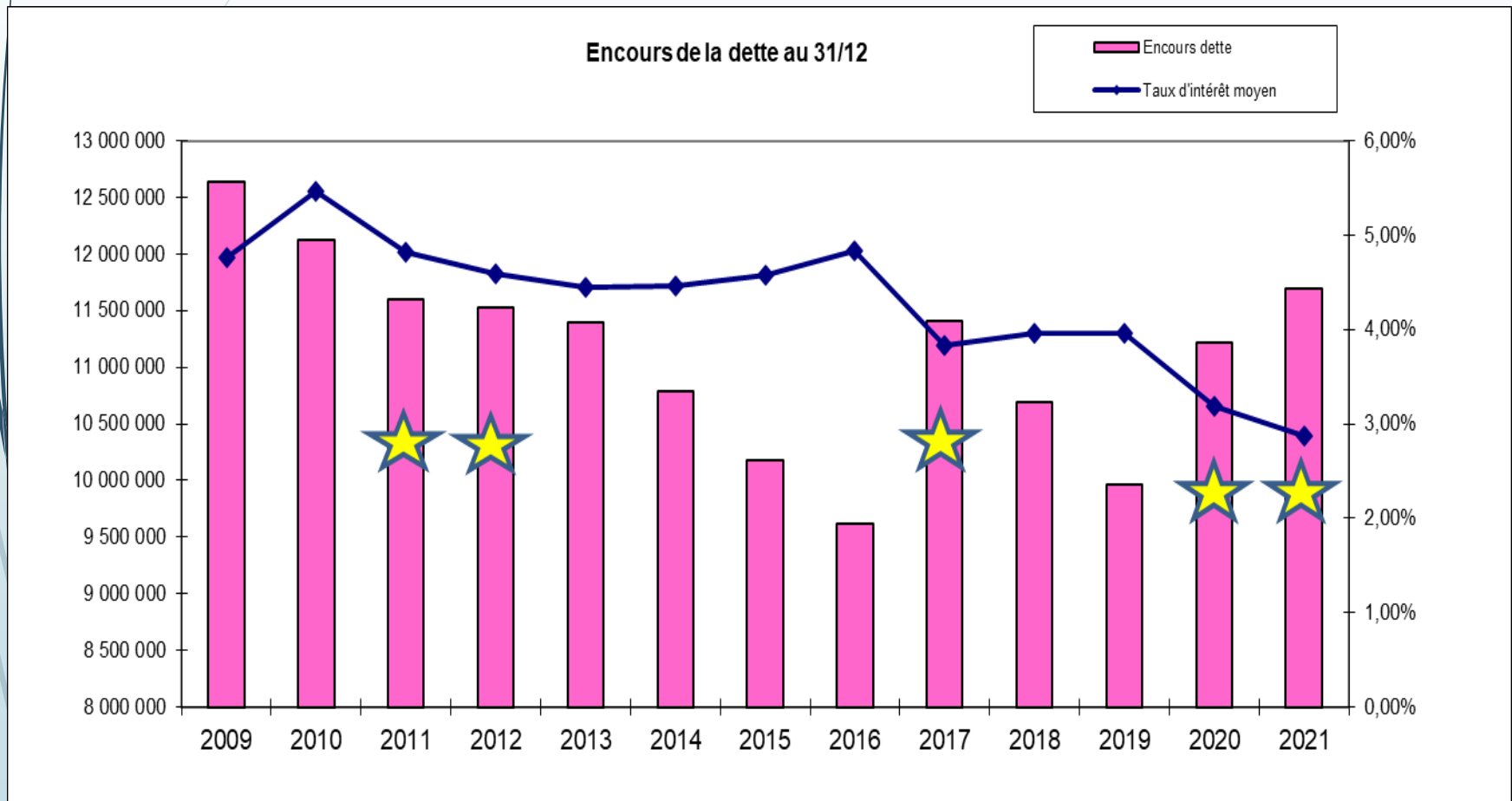


LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers	
660 K€	- FCTVA : 600 K€
	- Taxe d'Aménagement : 60 K€

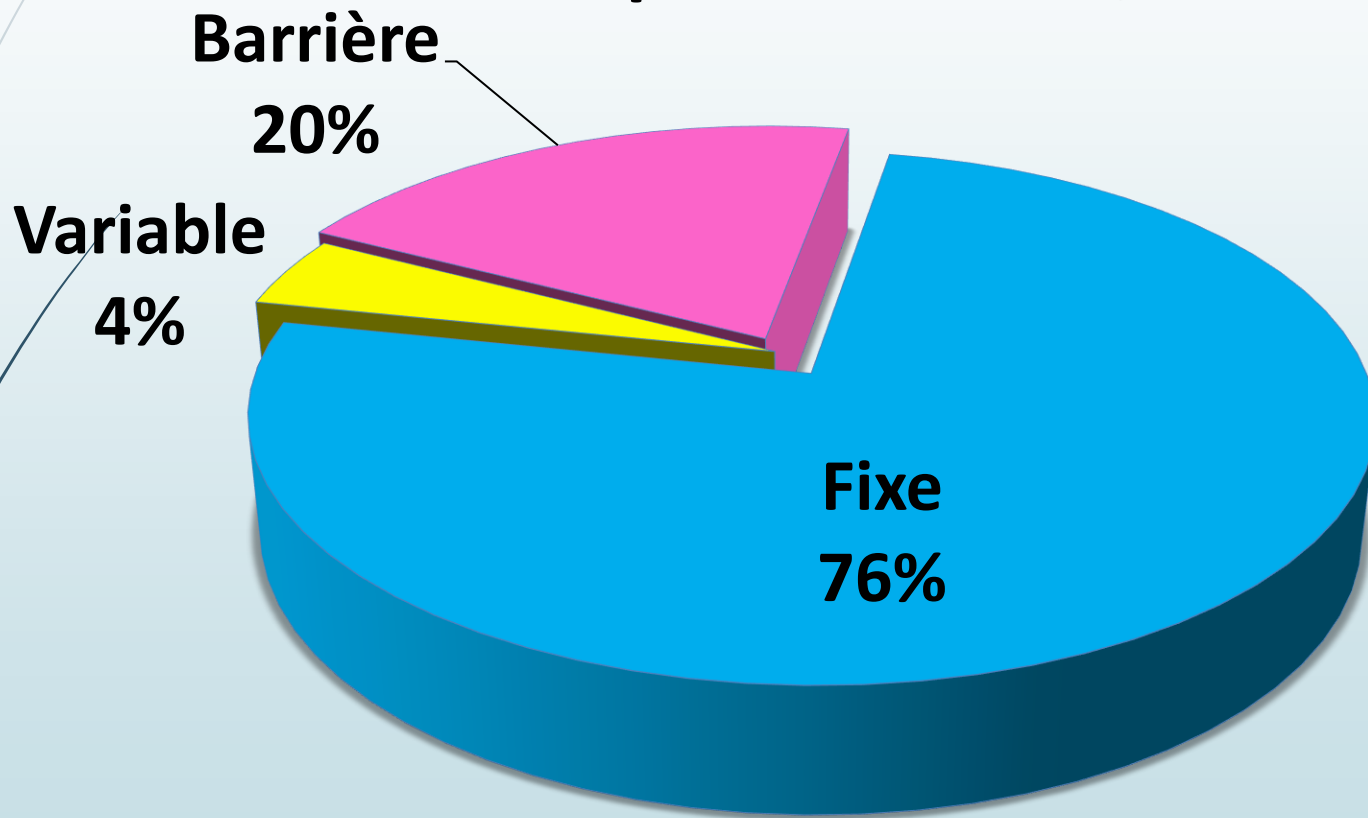
Autres recettes d'investissement	
2 709K€	- Emprunt : 1 950K€ (dont 1 050K€ annulé au BS)
	- Produits de cession : 190 K€
	- Subvention : 569K€

Évolution de l'encours et des intérêts de la dette depuis 2009

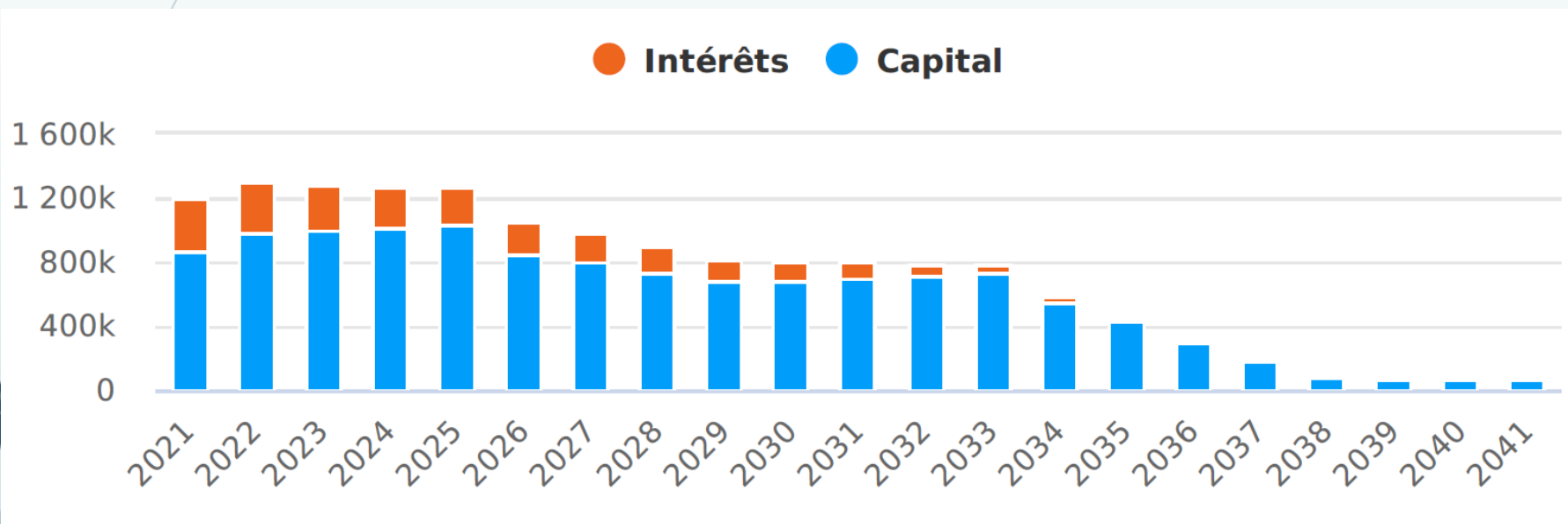


ETAT DE LA DETTE

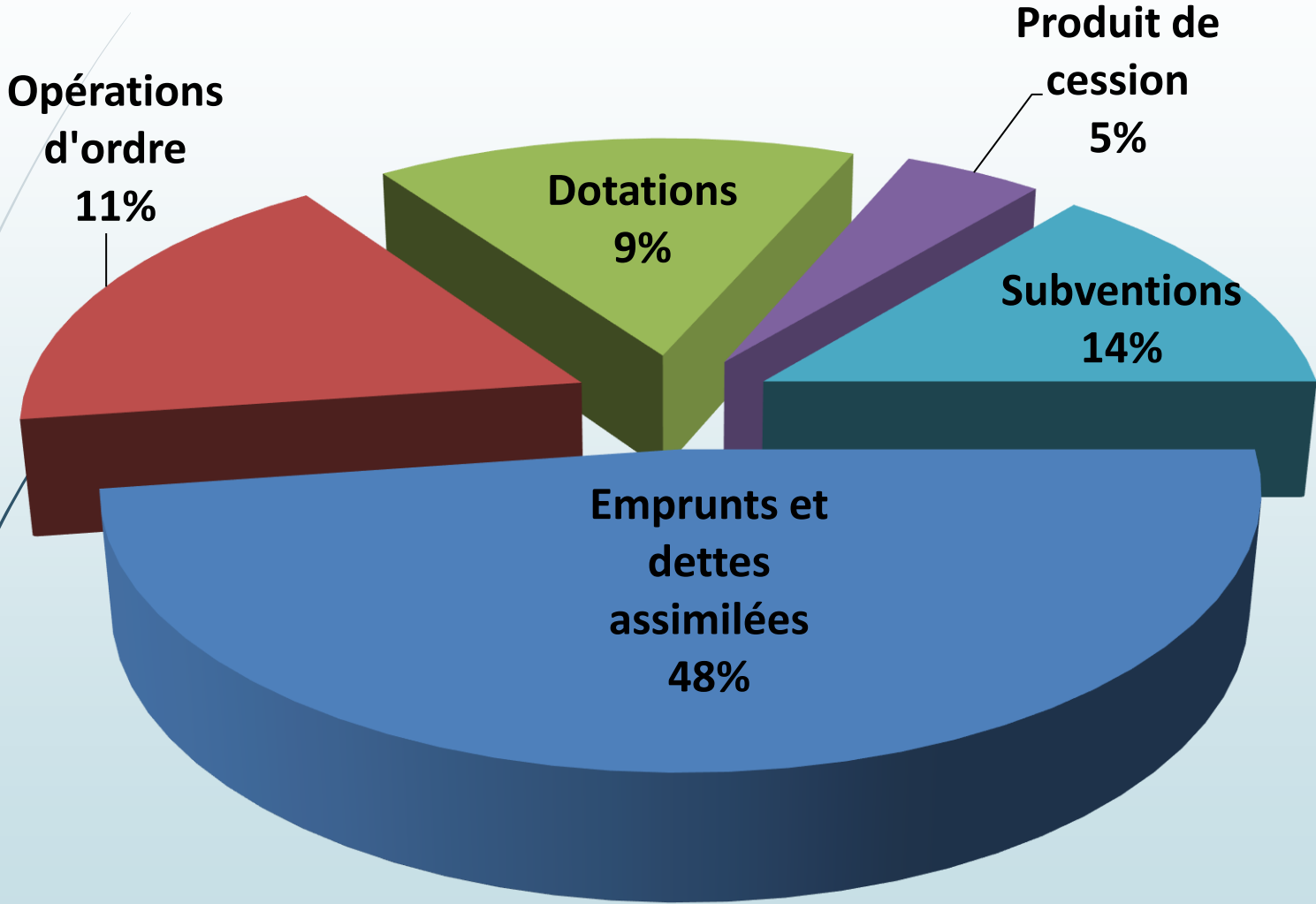
Répartition Fixe / Variable



PROFIL D'EXTENTION DE LA DETTE



Recettes d'investissement 2022



DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 4,1 M€, avec :

- 3 089 009 € de dépenses d'équipement
(dont 100 000€ en AP/CP),
- 984 230 € de remboursement du capital de la dette,

Les dépenses d'équipement représentent environ,
dès le Budget, 429€ par habitant.

La moyenne de la strate est de
309€ par habitant en 2020.

Il est a noter que ce montant augmentera au
moment de l'affectation de l'excédent 2021.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DÈS LE BUDGET PRIMITIF 2022

Scolaire : 1 015 120€ :

- Création de 3 classes dans l'ancien réfectoire La Fontaine pour 550 000 € ;
- Agrandissement du Restaurant scolaire La Fontaine (solde) et travaux divers dans la restauration pour 374 120 € ;
- Equipements, travaux et modernisation des écoles pour 91 000 € ;

Petite enfance & Enfance: 127 590€ :

- Etudes pour la réhabilitation de la Maison du Gardien qui accueillera le **nouveau Multi-Accueil** « Les P'tits-Loups » et équipement dans la structure actuelle pour **110 000 €** (dont 100 000€ en AP/CP) ;
- Travaux dans les accueils de loisirs pour **17 590 €** ;

Sport / Associations : 325 750 € :

- Etude capacitaire pour l'agrandissement du Centre Omnisports du Cucheron pour 40 000 € ;
- Nouvel équipement en lieu et place de la Bulle pour 235 000 € ;
- Aménagement divers pour les Associations pour **45 750€** ;
- Nouveaux équipements dans les structures sportives pour **5 000€**

Cadre de vie (structures & Bâtiments) : 452 800€:

- Travaux de rénovation de la piscine et divers travaux Wissous Plage pour 103 700 € ;
- Equipement de la Bibliothèque pour 3 000 € ;
- Diverses mises aux normes et rénovation des bâtiments publics (dont PMR et travaux énergétiques) pour 71 000 € ;

Cadre de vie (structures & Bâtiments) : 452 800€

- Rénovation des granges de Montjean pour 130 000 € ;
- Etude sur les concessions du cimetière pour 6 000 € ;
- Remplacement de chaudière pour 40 000 € ;
- Acquisition de matériels informatique et logiciels pour la continuité de service pour 62 100€ ;
- Nouvelle charte graphique et site internet pour 15 000€ ;
- Passage en Leds dans l'Eglise et dans la salle Andrée Richard pour 12 000€ ;
- Travaux de réaménagement de la Mairie pour 10 000€ ;

Cadre de vie (voirie & autres) :

126 350 € :

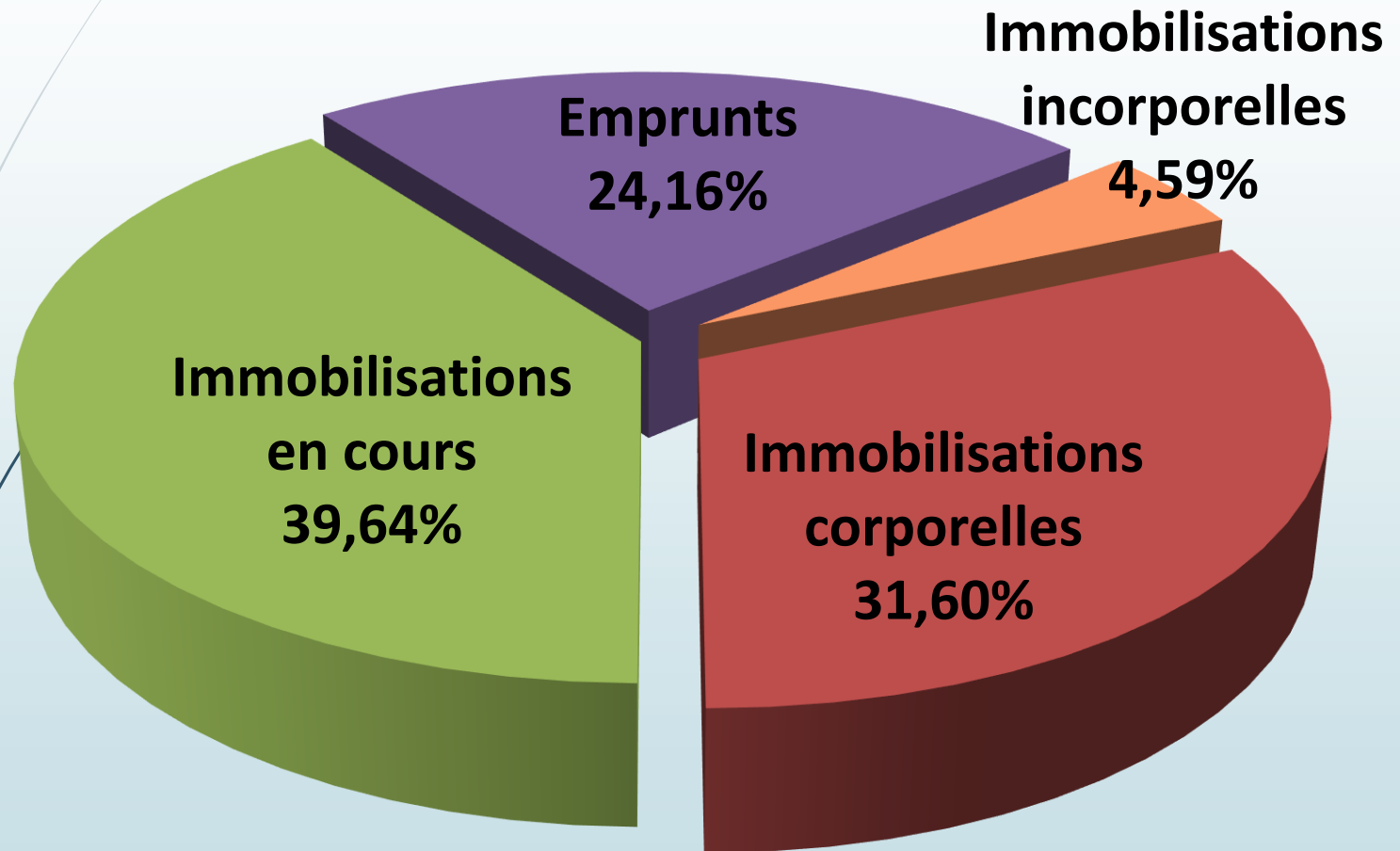
- Enfouissement des réseaux aériens de la commune rue de Wissous, rue de la division Leclerc et rue de l'Amiral Mouchez pour 410 000 € ;
- Acquisition de terrains pour le projet de Bassin de renaturation pour 210 000 € ;
- Enquête publique et DUP pour 25 000 € ;
- Travaux de voirie, signalétique et mobilier urbain pour 275 000 € ;
- Travaux suite aux commissions de quartier pour 15 000€ ;

Cadre de vie (voirie & autres) :

1 126 350 € (suite) :

- Aménagements dans le Parc Arthur Clark pour 45 000 € ;
- Extension du réseau de vidéoprotection pour 40 000 € ;
- Renouvellement des illuminations de Noël pour 10 000 € ;
- Acquisition de bennes pour la déchèterie pour 5 000 € ;
- Equipements du Centre Technique (barrières, outillages...) pour 40 000€ ;
- Modernisation des équipements de la Police municipale pour 16 350€ ;
- Renouvellement du parc automobile pour 35 000€ ;

Dépenses d'Investissement 2022



LE BUDGET PRIMITIF 2022

ANNEXE PARC LOCATIF

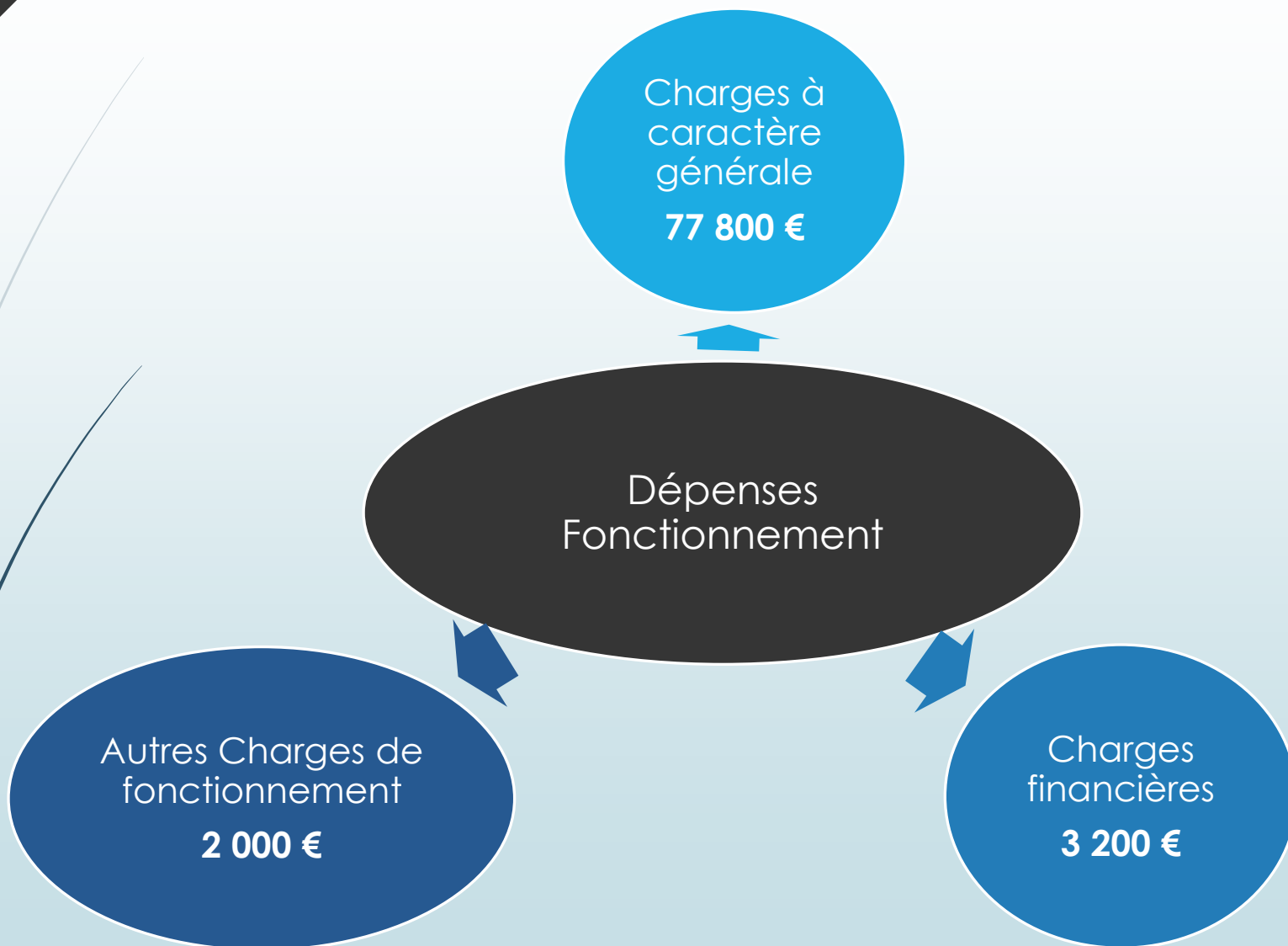


ÉQUILIBRE DU BUDGET

- ➔ **Le Budget Primitif du Parc Locatif 2022 s'élève à 257 000 €**

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	170 000	87 000
Réelles	83 000	87 000
Ordres	87 000	0
Recettes	170 000	87 000
Réelles	170 000	0
Ordres	0	87 000

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Loyers des
logements
81 100 €

Recettes
Fonctionnement

Loyers des baux
commerciaux
88 900€



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Travaux
aménagement et
réhabilitation
63 000 €

Remboursement
du capital
23 000 €

Remboursement
dépôt de garantie
1 000 €

Recettes

Autofinancement
87 000 €



Budget primitif 2022

FIN